

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 06/04/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 28.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une DEP concernant la destruction et la perturbation de Pigeon biset et de Choucas des tours sur la commune de Fresnay-sur-Sarthe (72) Numéro Onagre : 2023-03-23x-00405	Bénéficiaires : Commune de Fresnay-sur-Sarthe	Avis : Favorable
----------------------	--	--	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune : - *Coloeus monedula* Choucas des tours - *Columba livia* Pigeon biset

Échanges

Le CSRPN souhaite savoir comment se passent les interventions avec le rapace. Quelle fréquence, durée, période ? Il demande également comment est gérée la population au pigeonnier.

Le porteur de projet répond qu'il y aura au maximum 2 interventions, en fonction de ce qui est soutenable pour le rapace (dépendance à sa mue et à la météo). Un pigeonnier en bois avait été posé dans jardin du château (localisation demandée par l'ABF) mais cela n'a pas été efficace, car il y a beaucoup de passage, cela n'a pas empêché la prolifération et le projet n'a pas été reconduit après le contrat de 3 ans.

Le CSRPN demande au fauconnier s'il a connaissance d'autres communes ayant utilisé cette méthode pour effaroucher les Choucas des tours et les pigeons domestiques (Le CSRPN signale que la demande concerne bien des pigeons domestiques et pas des Pigeons biset de forme sauvage *Columba livia*).

Le fauconnier indique que cela a été fait l'an dernier à Bonnétable. Il y a eu d'autres initiatives mais pas avec la Buse de Harris, plutôt par la mise en place d'aires pour les rapaces.

Le CSRPN informe que le Faucon pèlerin arrive à disperser les colonies de Choucas des tours, bien qu'il n'y ai pas de cas connus sur des sites anthropiques. Il serait intéressant d'essayer de mettre boîte nichoir pour le Faucon pèlerin sur le clocher de l'église en mesure supplémentaire.

Le CSRPN demande quel comportement a la Buse de Harris *Parabuteo unicinctus* avec les rapaces locaux. Les évite-t-elle ? Y a-t-il des querelles ? Il demande également à quelle période aura lieu l'intervention.

Le fauconnier répond que les interventions sont possibles tout au long de l'année. Concernant les autres rapaces, la Buse de Harris s'en méfie. Cette espèce peut être amenée à défendre son territoire, mais il s'agit d'un individu juvénile qui a plutôt tendance à revenir lorsqu'il y a une menace.

Le CSRPN demande si des Martinets noirs sont présents et quelles conséquences peuvent avoir la méthode prévue sur eux.

Le porteur de projet indique que les Martinets noirs ne sont pas observés dans le centre-ville.

Le CSRPN précise qu'à la vue des photos l'espèce doit être présente. Mais la buse aura des difficultés à les attraper.

Délibération

Le CSRPN relève qu'il est préférable d'éviter de favoriser la présence des pigeons dans la commune.

Le CSRPN indique que la Buse de Harris n'est pas l'espèce la plus adaptée pour attraper les pigeons et les choucas, étant donné les vitesses de vol. Il va y avoir dispersion de la population, mais cela sera très localisé dans le temps. Au contraire, le Faucon pèlerin a un impact avéré, le CSRPN propose que soit installée une boîte nichoir. Néanmoins, ce retour d'expérience peut s'avérer intéressant sur l'effarouchement.

Il faudra être prudents aux autres rapaces présents sur le site.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable au projet.

Le 22/04/2023

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy Robin

